

Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Séance du 27 août 2014 à 19h00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de :

M. Serge WOLLJUNG, Maire

N° de délibération
D2014-05-05

Nombre de conseillers

- En exercice 15
- Présents 11
- Absents exc. 4
- Absents 0
- Votants 15

Date de convocation
18 août 2014

Objet
Commission
Communale de
Chasse

Date d'affichage
28 août 2014

Etaient présents

M. WOLLJUNG S.	M. POINSIGNON G.	M. MARION J.
M. OLEKSIUK N.	Mme LUBNAU D.	Mme DAUMAIL M.
Mme PIQUEMAL A	Mme PREVOT N.	Mme CAISSUTTI C.
Mme MARTIGNON S.	M FALLITO G.	

Etaient excusés :

M. MULLER Jean-Marie : Pouvoir à M. WOLLJUNG Serge
M. GIRARD Guy : Pouvoir à Mme DAUMAIL Martine
M. MARTIN Michel : Pouvoir à Mme PIQUEMAL Anne
Mme BOULANGE Rachel : Pouvoir à M. OLEKSIUK Nicolas

Commission Communale de Chasse

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre du renouvellement des baux de chasse pour la période 2015-2024 il est nécessaire de nommer des représentants de la commune au sein de la Commission Communale de la Chasse.

Cette commission est constituée par :

- Le maire et 2 conseillers municipaux,
- Le directeur départemental de l'agriculture et de la forêt,
- Le trésorier municipal,
- Le président de la chambre départementale d'agriculture,
- Le président de la fédération départementale des chasseurs,
- Le président du centre régional de la propriété forestière,
- Le lieutenant de l'ouvrier territorial compétent,
- Le chef du service départemental de l'ONCFS,
- Un représentant de l'ONF.

Monsieur le Maire est donc de fait membre de cette commission et deux autres conseillers doivent y être nommés.

Monsieur le Maire demande quels sont les conseillers municipaux volontaires pour intégrer cette commission. Il précise que monsieur Michel MARTIN, absent du présent conseil, s'était, en son temps, porté volontaire.

Parmi les présents, seul monsieur Gilles POINSIGNON se porte volontaire.



Commune de SILLY SUR NIED

8 rue de l'Ecole
57530 SILLY SUR NIED

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République française

Le Conseil municipal,

Après délibération et à l'unanimité :

- Désigne M. WOLLJUNG Serge, M. MARTIN Michel et M. POINSIGNON Gilles comme membres de la Commission Communale de Chasse de Silly-sur-Nied.

Fait à Silly-sur-Nied, le 27 août 2014

Serge WOLLJUNG, Maire de Silly sur Nied



Signature et cachet

